



Fiche Bonnes Pratiques RSE

Entreprise : Lafarge Maroc

Secteur d'activité : Matériaux de construction

Localisation de l'entreprise : Quatre sites de production de ciments (Bouskoura, Tétouan, Meknès et Tanger)

Effectif : 708

Catégorie de l'action : Environnement

Rubrique de l'action : Réhabilitation des carrières et reboisement

Description de l'action

Contexte :

- Instauration en septembre 2000 de la politique du Groupe Lafarge en matière de réaménagement des carrières dans le cadre de la protection de l'environnement et ceci au-delà du strict respect de la réglementation en vigueur locale.
- Application de cette politique au niveau de Lafarge Maroc dans les zones de nos carrières déjà exploitées.

Objectifs :

Toutes nos carrières doivent disposer d'un plan de réaménagement intégré au plan d'exploitation, et, dans la mesure du possible, coordonné avec lui. Le plan de réaménagement prend en compte:

- La protection de l'environnement et l'intégralité des réglementations applicables,
- Les points de vue des parties intéressées: propriétaires, voisins, autorités locales et associations.

Il décrit les opérations de la remise en état et de réaménagement du site pendant et après l'exploitation ainsi que sa vocation finale.



Comment y arriver ?

La démarche de réaménagement des carrières de Lafarge Maroc passe, généralement, par trois phases :

- Une phase d'études préalables à l'exploitation: étude d'impact sur l'environnement, étude de réhabilitation et étude Hydrogéologique,
- Une phase de mise en œuvre: préparatifs des travaux d'aménagement et lancement des travaux avec un paysagiste et une entreprise en sous-traitance
- Une phase d'accompagnement et d'assistance: signature de conventions avec des partenaires comme l'Institut National de Recherches Agronomiques (INRA) et l'Association Marocaine d'Ornithologie (AMO) ou encore avec le Haut Commissariat aux Eaux et Forêt et à la Lutte Contre la Désertification.

Bénéfices sociaux et / ou environnementaux:

- Réinsertion des carrières exploitées dans leur environnement naturel aussi bien à travers le reboisement et la création de réserves ornithologiques et écologiques.
- Préservation la qualité des eaux souterraines.
- Réalisation des ceintures vertes autour de nos sites permettant d'assurer la sécurité du voisinage et des exploitants.
- Expérimentation de plantation d'espèces dans des zones autres que leurs milieux naturels : arganier, chêne liège...
- Protection de l'environnement et création de site pour le développement et la sauvegarde de la biodiversité.

Contribution à la performance de l'entreprise :

- Surface réaménagée : plus de 200 hectares
- Plantation d'arbres : plus de 200 000 arbres